

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

Séance du 02 mars 2018

L'an deux mille dix-huit

Et le deux mars à 20 heures 30

Date de la convocation : 22/02/2018

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Elodie, BERNAT Laurent, CADENET Patrick, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DOMENGE Philippe, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain,  
Absent(s) (es) excusé(s) (es): BOUDOU-THERON Adeline, FAVRE Sandrine, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy

Procuration : ROUSSET Jean-François à RIVEMALE Patrick

Secrétaire de séance : ALINAT Elodie

Objet de la délibération n°01-2018

### **Aménagement de l'ancienne église de Montlaur : Mission d'assistance technique en acoustique**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des travaux d'aménagement de l'ancienne église de Montlaur un bureau d'études chargé d'une mission d'assistance technique en acoustique doit être désigné.

Une consultation auprès de trois bureaux d'études a été lancée.

Deux offres sont parvenues en mairie :

- SIGMA ACOUSTIQUE, sis à Rodez, 12 avenue Jean Monnet : Proposition d'honoraires :

Coût Phase 1 et 2 – Etat initial et prescriptions de traitement : 2 000,00 € H.T

Coût Phase 3 – Mission de Visa : 800,00 € HT

-EMACOUSTIC, sis à Beauzelle (31), 2 rue de la Sur : Proposition d'honoraires :

Phases mesures de diagnostic, études acoustiques : 2 400,00 € HT

Option Visa : 950,00 € HT

### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **DECIDE DE CONFIER** la mission d'assistance technique en acoustique au bureau d'études SIGMA ACOUSTIQUE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente décision

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Suivent au registre les signatures des membres présents,  
Pour copie conforme.*

Le Maire,  
Patrick RIVEMALE

